



# EMPLOIS - SALAIRES AUX CHANTIERS NAVALS :

## UNE PÉNURIE ORGANISÉE !

*Les principales industries de la région nazairienne, dont la navale, connaissent depuis plusieurs mois ou années une très forte activité garantie pour au moins 5 ans.*

*Malgré cela, le taux de chômage local (9,2%,) reste le plus mauvais de l'ensemble des Pays de la Loire.*

Pour tenter de soutenir cette contradiction (pourtant intenable) la direction de STX, (ainsi que celles d'Airbus, des agences d'intérim et de Pôle Emploi) mène campagne pour en rejeter la responsabilité sur les demandeurs d'emplois eux-mêmes.

La vérité, c'est que depuis de nombreuses années, la direction des Chantiers Navals de Saint-Nazaire s'emploie à réduire drastiquement les emplois en CDI :

***3.000 ouvriers en CDI direct en 2003, moins de 900 aujourd'hui !***

Le phénomène est comparable dans la sous-traitance avec le remplacement croissant de salariés en CDI par le détachement de travailleurs particulièrement précaires.

À cette vérité occultée sur la place publique, s'ajoutent de réels mensonges.

La direction de STX ne cesse de proclamer qu'elle cherche en vain des candidats notamment dans les métiers de la tuyauterie, de la soudure et de la charpente métallique.

Pour le bureau d'études et les techniciens de production, c'est la même chanson. Face à un constat de surcharge, les embauches sont très loin des besoins.

Du coup : heures supp à gogo, interdiction de prendre des congés tant que le boulot n'est pas fini ! Soi-disant qu'on ne trouve personne de compétent !

**La CGT Navale et l'USM-CGT de Saint-Nazaire dénoncent publiquement ce mensonge, qui indignent l'ensemble des salariés du site !**

Quelques chiffres qui en disent long :

***• Alors que STX a accueilli plus de 400 apprentis et contrats de professionnalisation entre 2006 et 2015, c'est seulement à quelques dizaines que l'embauche en CDI a été proposée.***

• La direction explique dans la presse avoir embauché 500 CDI supplémentaires ces dernières années. Comment parler d'effectifs supplémentaires alors que plus de 300 départs de l'entreprise ont eu lieu dans la même période... et que rien ne prévoit le remplacement systématique des prochains départs en retraite?

• Alors que STX trouve suffisantes et même satisfaisantes les compétences de nombreux intérimaires, elle ne les embauche qu'au compte-gouttes en CDI. De nombreux refus d'embauche en CDI nous ont été signalés par des intérimaires compétents dans leur mission. Plus de 300 intérimaires sont aujourd'hui employés directement par STX.

Tenter de cacher ces vérités est d'ailleurs particulièrement acrobatique pour une direction qui sacrifie tout aux lois du marché : s'il y avait une telle rareté dans les candidatures et les compétences aux nombreux postes proposés, cela devrait faire augmenter automatiquement les salaires dans ces métiers ! Eh bien dans ces métiers, pourtant qualifiés, c'est le contraire qui a lieu : ils atteignent tout juste le SMIC !

Ces mensonges n'ont qu'un but : dégrader les rythmes et les conditions de travail de ceux qui en ont et maintenir au chômage les autres, en essayant en plus d'opposer les uns aux autres. Avec comme seul horizon proposé par la direction l'augmentation incessante des cadences et de la charge de travail, avec des salaires toujours aussi faibles : ça suffit !

**La CGT Navale et l'USM-CGT continuent de revendiquer, haut et fort, comme étant non seulement indispensables mais aussi facilement réalisables :**

- l'embauche rapide en CDI par STX de 600 ouvriers et de 200 techniciens, dont les apprentis et intérimaires qui le souhaitent.
- la fin de la mise en concurrence sociale et de l'extrême précarité dans la sous-traitance.
- des salaires attractifs permettant de vivre dignement.

*Saint-Nazaire, le 24 février 2016*

## **NON A LA « LOI TRAVAIL » DU GOUVERNEMENT ET DU PATRONAT !**

Le projet de loi de la ministre du travail El Khomri prépare un retour en arrière des droits des salariés qui nous ramène 100 ans en arrière sur certains sujets.

Il est nécessaire que le monde du travail se mobilise contre cette attaque. Notre syndicat s'exprimera ces prochains jours et appellera à se joindre aux actions de mobilisation contre ce projet de loi qui donne toujours plus aux actionnaires pour dégager des profits, sur le dos des salariés.

**TOUS ENSEMBLE CONTRE CE PROJET DE LOI !**

**ACTUALITE**